

Parking: DEVANT LE MAGASIN

Votre centre NORAUTO AUBAGNE CENTRE COMMERCIAL AUCHAN BARNEOUD 13400 AUBAGNE Tel : 0442824086 Attestation de Capacité de Catégorie V n° 277687-R2	Votre véhicule : PEUGEOT 308 II 1.5 BlueHDi 130 FX397DS Date M.E.C. : 15/02/2021 Km en Atelier : 92 325 Nom conducteur : JEAN NOEL MARCOU Tel : 0616244415
---	--



Votre ordre de réparation a
été établi avec ROMAIN



10- MATHIEU G a réalisé la prestation sur
votre PEUGEOT 308 II 1.5 BlueHDi 130

FREINAGE

Référence	Description	Qté
2064195	PLAQUETTES FERODO AV FDB4764	1
2196451	2DISQ BREMBO 4023 09.C658.11	1

DIVERS

Référence	Description	Qté
2501916	Montage plaquettes + disques de frein FERODO/BREMBO AVANT (pièces incluses)	1
9194	ENVOI SMS GRATUIT	1

Plaquettes de frein garanties 2 ans dans la limite des 30 000 km

Observations, Garanties et Avantages

CONDITIONS DE GARANTIE :

POUR TOUTE MISE EN OEUVRE DE LA GARANTIE, MERCI DE VOUS RAPPROCHER AU PREALABLE D'UN CENTRE NORAUTO.

Observations et conseils

Il est conseillé d'observer une période de rodage de vos freins pendant 500 km

Pensez à faire vérifier votre liquide de frein tous les 2 ans

Points de contrôle validés ne nécessitant pas d'intervention

Freinage

AMORCAGE CIRCUIT DE FREIN	AMORCAGE FREINAGE FAIT	
NIVEAU LIQUIDE DE FREIN APRES TRAVAUX	BON	

Pneumatique

ETAT PNEUS AVANT	GAUCHE BON ETAT	DROIT BON ETAT
ETAT PNEUS ARRIERE	GAUCHE BON ETAT	DROIT BON ETAT
MISE A PRESSION DES PNEUS	AVANT : 2.5	ARRIERE : 2.5

STELLANTIS & YOU - PEUGEOT AUBAGNE

Route de la Ciotat - 13400 AUBAGNE

N° SIRET : 302 475 041 03004

Tél : 04 69 12 97 90

www.stellantisandyou.com/fr/nos-concessionnaires/peugeot-stellantis-you-aubagne-25/

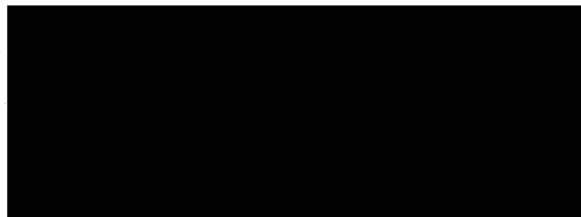


PEUGEOT

STELLANTIS & YOU
SALES & SERVICES

Stellantis & You France SAS
Distributeur et Réparateur Agréé des Marques
Opel, Citroën et Peugeot

S.A.S. au capital de 157 712 720 €
Imm. PT1 - 2-10 Bd de l'Europe - 78300 POISSY
302 475 041 RCS Versailles - FR 29 302 475 041 - APE 4511Z
N° Orias 13 007 951 (www.orias.fr)



DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	CODE	DATE DE REGLEMENT
ATTESTATION	24/03/2023	38020	A	30/04/2023
3303401616	601352			
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° VVO		
PEUGEOT	N° VIN	DATE D'IMMISE EN CIRCULATION	OPB	NATURE DU DOCUMENT
	VF3LBYHZJMS037895	07/04/2021	026	
308	FX-397-DS	47416		
MODELE	N° MATRICULATION	KM	PR	

A : 95R48A09FR020109 FORFAIT B TO B REVISION HUILE DE SYNTHESE
ANTI-POLLUTION 0W20

D'ENTRETIEN IEN -

B : 95R17A02FR030106 FORFAIT B TO B FILTRE D HABITACLE A CHARBON
POLLEN ENTRETIEN IEN

C : 95R02A01FR020103 FORFAIT B TO B LIQUIDE DE FREIN
FREINAGE ENTRETIEN

D : 64E91A01FR020101 FORFAIT B TO B BALAI ESSUIE-GLACE ARRIERE
ESSUIE-VITRE AR RIERE SUR
VEHICULE

E : 64EADA02FR030104 FORFAIT B TO B BALAI ESSUIE-GLACE AVANT (BALAIS
PLATS)
ESSUIE-VITRE AV ANT SUR
VEHICULE

F : 95R57A01FR020101 FORFAIT B TO B REMPLISSAGE DU RESERVOIR D
VEHICULE

G : INTERVENTION G

LAVOFFERT
DM

*LAVAGE OFFERT
DECHETS MECANQUES

0,20
1,00

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 80.335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

NET À PAYER

C
F
D
M
R
E

PAPILLON À JOINDRE
À VOTRE RÈGLEMENT

CF	MONTANT HT	TVA	MONTANT TVA
----	------------	-----	-------------

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITÉS DE RÈGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 441-6 du code de commerce, il est sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité des dites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire en cas de contestation, le Tribunal de Commerce de notre Siège Social sera seul compétent. Toute réclamation doit être faite dans les huit jours après réception de la facture.

Voir nos conditions générales de réclamation sur le site www.stellantisandyou.com

PSA RETAIL AUBAGNE I

250 Route de la Ciotat - 13400 Aubagne - FRANCE
N° SIRET : 30247504103004
Tél.: 04 42 82 52 00 - Fax: 04 42 82 52 30
Site internet : <https://www.psa-retail.com>

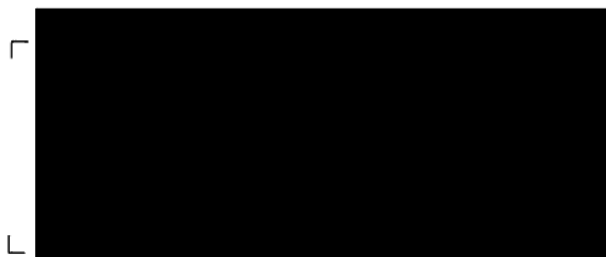
V08



PSA Retail France SAS

Distributeur et Réparateur Agréé des Marques
Citroën, DS Automobiles et Peugeot

S.A.S. au capital de 157 712 720 €
Imm.PT1 - 2-10 Bd de l'Europe - 78300 Poissy
302 475 041 R.C.S. Paris - FR 29 302 475 041 - APE 4511 Z
N° Orias 13 007 951 (www.orias.fr)



Relevé d'intervention			Date	Page	Votre conseiller S.A.V.			
			19/04/2022	1	REMI BEGUE			
N° Document	N° Client	Dénomination	Immatriculation	N° de chassis	Date MEC	Kilométrage	N° Travail	N° TEC
42065438	S0000552	308	FX-397-DS	VF3LBYHZJMS037895	07/04/2021	23935	42236937	59055
Désignation				Qté				
95R48A04FR040111								
FORFAIT B TO B RÉVISION HUILE DE SYNTHÈSE								
ANTI-POLLUTION 0W30								
95N48A0261								
- OPERATIONS SYSTEMATIQUES D'ENTRETIEN -				1.00				
JOINT 16X24-15 P0000016488				1.00				
LIQUIDE LAV VIT P1611908680				1.00				
LIQUIDE DE REFROIDIS P1619850980				0.30				
FILTRE A HUILE P1680682480				1.00				
FIRST Z005056				3.95				
LAVPSA				0.20				
LAVAGE EXTERIEUR, INTERIEUR OFFERT								
DANS LE CADRE D'UNE PRESTATION APRES-VENTE								
AVEC CONSEIL SUR ENTRETIEN								
DECHETSAPV								
Recyclage Déchets APV				1.00				

* Main d'oeuvre au temps barémé Peugeot

Modalités et conditions de règlement : " Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de service sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte.
Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40€ (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.
Réserve de propriété : le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément à l'article L624-122 du Code de commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
Attribution de compétences : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux du lieu de la prestation de service.

STELLANTIS &YOU - PEUGEOT AUBAGNE

Route de la Clotat - 13400 AUBAGNE

N° SIRET : 302 475 041 03004

Tél : 04 69 12 97 90

www.stellantisandyou.com/fr/nos-concessionnaires/peugeot-stellantis-you-aubagne-25/

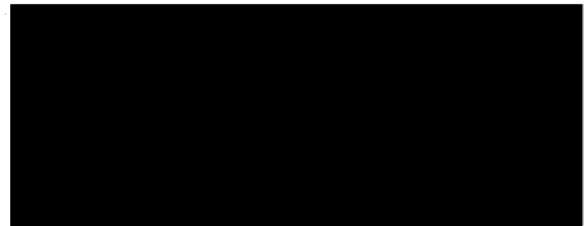


PEUGEOT

STELLANTIS &you
SALES & SERVICES

Stellantis &You France SAS
Distributeur et Réparateur Agréé des Marques
Opel, Citroën et Peugeot

S.A.S. au capital de 157 712 720 €
Imm. PT1 - 2-10 Bd de l'Europe - 78300 POISSY
302 475 041 RCS - Versailles - FR 29 302 475 041 - APE 4511 Z
N° Orias 13 007 951 (www.orias.fr)



DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	LIBELLE COMPTE	REF. CODE	DATE DE REGLEMENT
ATTESTATION	21/02/2025	38001	TEMSYS	RA	31/03/2025
3503424364	617334				TVA : FR06351867692
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° VIN	DATE DE MISE EN CIRCULATION	OPB	N° PAGE
PEUGEOT	VF3LBYHZJMS037895	308	15/02/2021	026	1/1
FX-397-DS	100452				
DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE €	% REMISE	MONTANT €	CT
A : 95R48A15FR020102 FORFAIT B TO B REVISION HUILE DE SYNTHESE					
ANTI-POLLUTION 5W30 NORMES STELLANTIS FPW9 55535/03					
D'ENTRETIEN					
B : 95R57A01FR020101 FORFAIT B TO B REMPLISSAGE DU RESERVOIR D					
VEHICUL E					

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 80.335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

NET À PAYER €

CT	MONTANT HT	TAUX TVA	MONTANT TVA
----	------------	----------	-------------

C
F
D
M
R
E

PAPILLON À JOINDRE
À VOTRE RÈGLEMENT

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITÉS DE RÈGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 441-6 du code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité des dites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de notre Siège Social sera seul compétent. Toute réclamation doit être faite dans les huit jours après réception de la facture.

Voir nos conditions générales de réparation sur la commande de travaux.

www.stellantisandyou.com/fr/nos-concessionnaires/peugeot-stellantis-you-aubagne-25/



SALES & SERVICES

S.A.S. au capital de 157 712 720 €
Imm. PT1 - 2-10 Bd de l'Europe - 78300 POISSY
302 475 041 RCS. Versailles - FR 29 302 475 041 - APE 4511Z
N° Orias 13 007 951 (www.orias.fr)



[REDACTED]

Kilometrage a la restitution du vehicule : 100452
RDV EN LIGNE <https://www.stellantisandyou.com>

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

**PAPILLON À JOINDRE
À VOTRE RÈGLEMENT**

CT	MONTANT HT	Taux T.V.A	MONTANT T.V.A
----	------------	------------	---------------

0.00

0.00

MO facturée au barème des temps sauf (*) au temps passé

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

CONDITIONS GENERALES DE VENTES
MODALITES DE REGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 441-6 du code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client. En cas de contestation, le **Tribunal de Commerce de notre Siège Social** sera seul compétent. Toute réclamation doit être faite dans les huit jours après réception de la facture.

* Voir nos conditions générales de réparation sur la commande de travaux.